



Animateur ou chantre ?

On parlait autrefois de l'animateur. On s'aperçoit que cette appellation ne traduit pas ce qu'on attend de cette personne. On attend d'elle qu'elle cherche à aider la conversation des fidèles avec Dieu. L'assemblée - Corps du Christ - est animée par l'Esprit. En ce sens, l'unique et véritable "animateur" de l'assemblée, c'est l'Esprit Saint. C'est pourquoi on parle de chantre. Rien de mieux pour vous inviter à chanter que d'entendre une voix belle, juste, qui donne le bon tempo, qui crée un climat.

Musique et chant, dans la liturgie, ne sont pas des événements séparés, mais associés aux rites. Ainsi, l'art du chantre-animateur consiste à inscrire correctement les différents actes de chant de l'assemblée dans le rythme et la mélodie de l'itinéraire rituel.

Le chantre-animateur est donc là pour "guider et soutenir le chant du peuple". Son rôle dépasse le simple fait de chanter soi-même ou de « faire » chanter ; il rend possible le chant, il le suscite. De plus, une assemblée chantera comme le chantre vient de le faire d'où l'importance de proposer un modèle juste.

La liturgie est l'expression du dialogue entre le Christ et son Église. Le chant est un moyen efficace pour exprimer ce dialogue. Le chantre n'a donc pas le monopole du chant et tout le monde ne chante pas tout, tout le temps. Le chantre veille donc au dialogue entre différentes voix : l'assemblée, le prêtre, le diacre, le psalmiste, le groupe de chant, les enfants, etc. Chaque fois que l'assemblée peut chanter d'elle-même, sans aide, le chantre s'efface.

Les jours précédents

S'assurer que l'on connaît les chants, les répéter, les interioriser.
Contacter l'organiste ou les instrumentistes pour vérifier tempo et mélodie, préciser le nombre de couplets...

Quand on arrive

Vérifier le micro, le régler.
Voir qui célèbre et se mettre d'accord sur les détails :
Qui dit le verset de l'acclamation à l'Évangile ?
Qui entonne le Gloire à Dieu ?

Pendant la messe Bien se situer vis à vis de l'assemblée, la regarder, être détendu, sourire.

Annoncer les chants de façon à aider l'assemblée à y entrer, en lisant une ligne du 1er couplet ou du refrain par exemple, puis dire deux fois la page et attendre que les gens l'aient trouvée.

Faire un geste de départ, sobre et précis, et entretenir la pulsation du chant seulement si besoin.

Chanter une 1ère fois le refrain du psaume ou de la P. U. puis le faire chanter.

Ne pas tout chanter au micro (ex : « Et avec votre esprit ») !

Garder des temps de silence (préparation pénitentielle, après l'homélie, prière universelle...)

Marquer l'alternance animateur / assemblée quand elle est prévue : penser à se taire parfois !

Ne pas couvrir le chant de l'assemblée : elle aussi prie et aime s'entendre !

Se tourner vers la croix ou l'ambon ou l'autel ou le célébrant lorsqu'il dit le mot d'accueil ou une prière car le chantre-animateur est un membre de l'assemblée.

Attendre que le lecteur soit arrivé à l'ambon pour dire l'introduction à la lecture.

Faire face aux divers imprévus qui peuvent se produire dans toute célébration liturgique (entonner même si l'organiste ne démarre pas, adapter le nombre de couplets à la longueur du rite...)